# Historique

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **107 (1981)**

Heft 23

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-74368

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Historique

*1969*

En septembre 1969, l'Etat de Genève ouvrait un concours d'idées en vue de la construction d'un Palais des Expositions et d'un centre de congrès au Grand-Saconnex près de Genève. Ce concours était ouvert à tous les architectes et ingénieurs suisses ou domiciliés en Suisse.

*1970 – 1972 – 1975*

En 1970, le jury retint 11 projets et en acheta 5 autres parmi les 34 projets déposés.
Après avoir prié quelques concurrents de préciser leurs options, le jury décida de commander deux avant-projets aux lauréats des 1er et 2e rangs, et retint en automne 1972 celui dont l'exécution est en cours d'achèvement. Ce projet était accompagné d'une estimation détaillée de son coût de construction, et c'est sur cette base que fut prise la décision de réduire la surface des halles aux trois quart du projet initial et d'établir pendant l'année 1975 les plans d'exécution ainsi que le devis estimatif général auquel le maître de l'ouvrage se référa tout au long de l'exécution.

*1976 – 1977*

En septembre 1976, le référendum contre la modification de la loi sur la Fondation du Palais des Expositions ouvrant un crédit de 30 millions de francs à l'Etat de Genève et un crédit de 500 000 fr. destiné à l'étude du réseau routier fut rejeté par le peuple.

En automne 1976, les discussions et les études du réseau routier et des parkings se poursuivent avec la commune du Grand-Saconnex. Le projet des routes d'accès ainsi que celui d'un parking étagé financé par l'Etat de Genève, naît de ces discussions, dont le crédit est demandé au début 1977. Un nouveau référendum est lancé contre ce crédit et en automne 1977, le peuple rejette ce référendum, les travaux peuvent commencer.

*1978*

L'ouverture du chantier a lieu au début de 1978 après les délais de recours réglementaires, et celui-ci se déroulera conformément au planning général.

*1979 – 1980 – 1981*

En 1979, a lieu le début des travaux du parking étagé, en avril 1980 les travaux de bétonnage du niveau + 6,00 des halles A et B sont terminés malgré une année 1979 particulièrement pluvieuse qui perturba les travaux de terrassement.
En juillet 1980, a lieu le premier montage de la charpente métallique de la halle A, en novembre 1980 celui de la halle B et le montage de la charpente de la dernière halle C a lieu en avril 1981.
La terminaison des travaux est prévue pour fin décembre 1981; l'avancement actuel permet de dire que cette date sera maintenue selon les prévisions initiales de 1977.

# Evolution du projet

## Implantation

La parcelle prévue pour le Palais des Expositions permet l'implantation d'un bâtiment de plus de 60 000 m² représenté par les halles A, B, C et de l'esplanade du parking prévue pour la construction de la future halle D, équivalente en espace et volume à la halle C.
L'ensemble du terrain de plus de 19 ha est magnifiquement boisé au sud-ouest de la parcelle. Cet espace sera aménagé en parc destiné au public et expositions de plein-air, lors des grandes manifestations envisagées dans le nouveau Palais.
Dès la première étude d'urbanisme, nous avons recherché une solution d'intégration du futur Palais selon les grandes directives de l'aménagement environnant, en tenant compte en particulier des développement importants prévisibles dans le quartier au sud-ouest du Palais.

Dans la solution retenue, l'espace libre offre toutes les possibilités pour les générations futures.

## Voies d'accès

C'est pourquoi un soin particulier a été apporté pour trouver une solution aisée et concentrée des accès au Palais.
Ceux-ci se subdivisent en 3 axes principaux:

a) L'axe longitudinal de circulation publique ou privée est situé au sud-ouest du Palais. Il longe le grand hall des pas perdus, son aménagement à double sens de circulation relié à la contre-route de l'autoroute permet aux cars privés ou publics, aux taxis, aux voitures privées de déposer les visiteurs sur la plateforme d'accueil, placée juste devant l'entrée principale. Les véhicules

**Le Palais des Expositions de Plainpalais au Grand-Saconnex**

L'ancien Palais des Expositions construit en 1926 a passé, de 1926 à 1956, de 7540 m² à 22 798 m².
Par la suite, les agrandissements successifs réalisés jusqu'en 1971 ont porté la surface totale à 55 499 m², soit:

— 42 336 m² de halles d'exposition
— 601 m² de salle de réunion
— 530 m² de bureaux
— 2834 m² de restaurants et offices
— 9148 m² de locaux annexes et dépôts.

Ces surfaces se révélant, à l'usage, insuffisantes, le principe de la construction d'un nouveau Palais des Expositions fut admis par l'Etat de Genève qui, en 1968, acheta à ses frais la campagne Sarasin, au Grand-Saconnex, d'une surface de 187 284 m² pour le prix de 14 500 000 fr.

Un concours fut organisé en 1969 et le jury retint 11 projets sur les 34 présentés. Le coût de construction était estimé à 110 000 000 fr.

Le 19 octobre 1971, les 2 premiers lauréats furent chargés de présenter un avant-projet sur la base d'un règlement — programme détaillé établi par un groupe d'experts en collaboration avec les utilisateurs et le restaurateur.

Le 21 septembre 1972, le projet « Troën », présenté par les architectes Bréra, Ellenberger, Gerber et Leman, fut accepté. Son coût s'élevait à 109 120 896 fr.

Une étude financière entreprise par la Fiduciaire de la Société suisse des hôteliers révélant que le projet n'était pas rentable, il fut décidé de le réduire en supprimant une des halles. Le prix tombant ainsi à 93 000 000 fr. pour une surface de 86 273 m², soit:

— halles d'expositions: 50 617 m²
— salles de conférences: 5258 m²
— bureaux: 3000 m²
— restaurants, bars et offices: 5162 m²
— locaux annexes et dépôts: 22 236 m².

Compte tenu d'un emplacement en plein air de 16 000 m² représenté par le sol de la future halle dont la construction a été reportée à plus tard, l'augmentation des surfaces d'exposition est de l'ordre de 25 000 m², sans tenir compte des facilités accordées aux organisateurs d'exposition par la suppression de nombreux encombrements tels que piliers, etc.

Le 9 avril 1976, le Grand Conseil de la République et Canton de Genève vota une loi accordant un crédit de 30 000 000 fr. pour permettre la construction. Un référendum déposé contre la construction du futur Palais des Expositions fut heureusement refusé par le peuple et la loi du 9 avril 1976 entra en vigueur le 9 octobre 1976. Une nouvelle loi du 22 avril 1977 accordant à l'Etat des crédits supplémentaires pour l'aménagement d'un parking couvert et des routes d'accès fit également l'objet d'un référendum, refusé par le peuple le 25 septembre 1977.

Les travaux de construction pouvaient ainsi commencer au printemps 1978.